Maison de la Chasse et de la Nature
des Pyrénées-Orientales

Lutte contre l'ambroisie

Contexte

Rendez-vous était donné en ce vendredi 22 juillet 2022 au matin devant la mairie de Rabouillet, petit village des Fenouillèdes, pour rejoindre ensuite le Col Bas, à 5 kilomètres environ du village, et y évoquer un problème de santé publique sérieux, celui de la prolifération de l'ambroisie à feuilles d'armoise.
Le Col Bas est situé sur le territoire de la commune de Rabouillet. Il est accessible depuis le village par une piste en partie goudronnée, parcourant la forêt communale.

La découverte par Monsieur Jean-Marc LEWIN, botaniste membre de la Société Mycologique et Botanique de Catalogne Nord, d'une première station d'ambroisie dans les Pyrénées-Orientales, près du Col Bas, allait en effet donner à Madame Anne-Marie DUCASSE-COURNAC, animatrice régionale ambroisies pour le compte de FREDON Occitanie, l'occasion de présenter cette plante invasive à la vingtaine de personnes rassemblées ce jour.

« Champ » d'ambroisies au Col Bas

Parmi ces dernières, étaient présents des agents de l'intercommunalité Sud Roussillon, des salariés en charge du service routes pour le Conseil Départemental, l'employé municipal, des élus, habitants et éleveurs de Rabouillet, des botanistes de l'Aude toute proche et des Pyrénées-Orientales. Etaient également représentés l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Chambre d'Agriculture, le Parc Naturel Régional, l'Office National des Forêts et les Chasseurs.

Claire FERRER, secrétaire à la Fédération Départementale des Chasseurs, José PELEGRY, délégué par Pierre PORTEILS, président de l'ACCA de Rabouillet, Grégor SYLVESTRE, président de AICA voisine de Fosse-Vira, accompagné de Louis CAMPASOL, sociétaire de son équipe, avaient en effet fait le déplacement pour s'informer sur les enjeux de cette problématique et les moyens de lutte, et diffuser par la suite l'information à la communauté des chasseurs, dans son rôle de sentinelle de la nature.

Un mot sur FREDON Occitanie. Il s'agit d'un Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) en charge de la santé des végétaux et de la protection de l'environnement.
La FREDON coordonne et anime des actions de prévention, surveillance et lutte contre les dangers sanitaires.
Elle est financée par l'ARS pour ce qui est de la lutte contre les ambroisies.

La manifestation démarrait avec une surprise de taille puisque Monsieur PELEGRY arrivait avec une tige de plante dont il voulait s'assurer de l'identité ayant cru la reconnaître sur les affiches annonçant la rencontre informative. Mauvais nouvelle, il s'agissait bien d'ambroisie

à feuilles d'armoise sauf que celle-ci ne provenait pas du Col Bas, mais provenait du cœur du village… L'ambroisie y était donc déjà installée…

Répartition géographique

Si la région Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée de France et ce depuis une cinquantaine d'années environ, on retrouve à présent l'ambroisie dans de nombreux départements de France.
Parmi ceux de la région Occitanie, le Gard est l'un des plus touchés.
Bien que l'ambroisie à feuilles d'armoise représente plus de 99% des ambroisies observées, il faut savoir que deux autres espèces d'ambroisies sont également surveillées en raison des risques qu'elles présentent : il s'agit de l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisses.

Dans les Pyrénées-Orientales, le foyer de Rabouillet est le second qui fait l'objet d'un signalement. Le premier était le fait d'une famille ayant emménagé dans le département, en provenance d'Auvergne-Rhône-Alpes. Etant informée sur le sujet, prégnant dans sa région d'origine, cette famille avait su donner l'alerte et traiter le problème sans délai.

Car c'est en effet la méconnaissance de cette plante qui lui permet de s'implanter : seuls un signalement et une action engagée dès repérage pourront permettre d'éviter la dissémination de ses graines.

L'ambroisie, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une plante exotique envahissante au pollen hautement allergène.
Introduite en 1863 depuis l'Amérique du Nord, l'ambroisie est restée très discrète jusqu'à nos jours et est capable de se développer à présent rapidement dans de nombreux **milieux : parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches**, etc.
L'ambroisie préfère les **endroits lumineux et les terres nues**. C'est en effet une plante dite « pionnière » qui s'installe sur les sols remaniés et n'aime pas la concurrence.
Elle se **propage notamment par des transports de terre, par des outils**. Elle peut se répandre également **au pied de mangeoires à oiseaux**, véhiculée par des mélanges de graines, mais aussi **au sein de foin destiné au bétail**, livré depuis une région contaminée…

Elle représente un danger pour notre environnement, nos cultures, notre santé.

C'est ainsi que, réglementée, cette plante fait l'objet, pour ce qui est des Pyrénées-Orientales, d'un arrêté préfectoral signé en mai 2022, arrêté qui s'accompagne d'un plan d'actions départemental de lutte.

Comment la reconnaître ?

L'ambroisie à feuilles d'armoise tire son nom de l'armoise, plante autochtone en France du genre *Artemisia*, à laquelle ses feuilles ressemblent.
Pour ne pas faire l'erreur voici quelques éléments distinctifs de chacune des 3 espèces pouvant notamment être confondues : ambroisie à feuilles d'armoise, armoise commune et armoise annuelle.

Les feuilles de l'armoise commune et l'armoise annuelle émettent une odeur marquée quand on les froisse ; **la feuille d'ambroisie n'ayant elle aucune odeur**.
La face inférieure de la feuille d'armoise commune est grise argentée tandis que **la feuille d'ambroisie est du même vert sur les deux faces**, parcourue de nervures blanches.
Enfin, **la feuille de l'armoise annuelle est plus finement découpée que la feuille d'ambroisie à feuilles d'armoise dont le découpage est plus grossier**.
L'ambroisie peut mesurer jusqu'à 2 mètres. Ses fleurs sont vert pâle à jaune et regroupées en épis dressés. **Les tiges de l'ambroisie sont velues. Elles sont rougeâtres à maturité**.

Ambroisies au stade végétatif

Comment lutter ?

L'arrachage de la plante est à l'heure actuelle la méthode préconisée. En effet, la plante sèche alors rapidement. Il convient surtout de la laisser sur le lieu même de l'arrachage afin de ne pas en diffuser les graines, des graines qui, lourdes, ne volent généralement pas. Elles ne se fixent pas non plus au poil des animaux.
Une autre des solutions proposées aux intervenants à l'occasion des échanges menés sur site est le fauchage ou le broutage par des ovins et caprins. L'ambroisie, effectivement, n'est pas toxique et peut être consommée par ces animaux. Le bémol de cette solution est que la plante reprenant rapidement sa végétation, elle refera des brins puis des épis floraux en 4 à 6 semaines environ d'où une nécessaire surveillance et reconduite régulière de l'opération.
Autre idée : laisser se développer ses « concurrents », des plantes telles que la fougère par exemple sur la station de Rabouillet, qui pourront limiter sa prolifération.

Quelle que soit l'action menée, il est important que celle-ci intervienne lorsque la plante est à son stade plantule ou au stade végétatif c'est-à-dire d'avril à juillet au plus tard.
La plante qui n'aura pas encore fleuri pourra alors être manipulée sans gant, ni protection particulière (à l'exception de personnes sensibles qui ne supporteraient pas son contact) et son arrachage ou sa coupe s'avéreront alors plus efficaces du fait de l'absence de graines sur ses tiges. Il faut savoir que chaque pied d'ambroisie est susceptible de produire plus de 1000 graines capables de vivre longtemps et de germer au bout de 10 ans…

Si vous suspectez avoir détecté des pieds d'ambroisie, il est par ailleurs indispensable de communiquer avec les organismes compétents. Pour ce faire, une application mobile : Signalement ambroisie ou un site internet : www.signalement-ambroisie.fr . Une photo

permettant de confirmer le diagnostic et une localisation précise du lieu vous seront alors demandées.

La floraison de l'ambroisie intervient en règle générale en août-septembre, et avec elle fleurissent les allergies avec un pic de pollinisation autour de la troisième semaine d'août.

Petit pied d'ambroisie déjà en fleur

Les allergies augmentant avec la quantité de pollen respirée, on compte à présent en Auvergne-Rhône-Alpes 10% de la population allergique. Les allergies occasionnées par le pollen d'ambroisie sont cumulatives et peuvent être particulièrement handicapantes : elles sont de type cutané, ophtalmique, rhinite, asthme aggravé.
Les effets de ces allergies reviennent chaque année en dépenses à la Sécurité Sociale à plusieurs dizaines de millions d'euros.

Après constatation de l'ampleur de l'implantation de l'ambroisie sur le territoire de Rabouillet : Sarrat des Escampels, clairières des Col Bas et Col de l'Espinas, ainsi que bordures des pistes y conduisant et ce sur des centaines de mètres, des discussions à la fois intéressées et inquiètes s'engageaient entre les participants à la demi-journée de sensibilisation. Les débats amenaient alors à des hypothèses sur l'introduction de la plante dans le territoire de Rabouillet (travaux de recalibrage de pistes forestières ayant eu lieu un an plus tôt ?, présence ancienne pouvant remonter à une vingtaine d'années… ?).
Il était convenu que l'établissement d'une cartographie précise pointant les secteurs atteints s'imposait mais également qu'il serait prudent de contacter l'entreprise de travaux étant intervenue récemment sur zone, qui était susceptible de véhiculer le problème ailleurs en France…

Un chantier d'arrachage participatif clôturait la matinée.

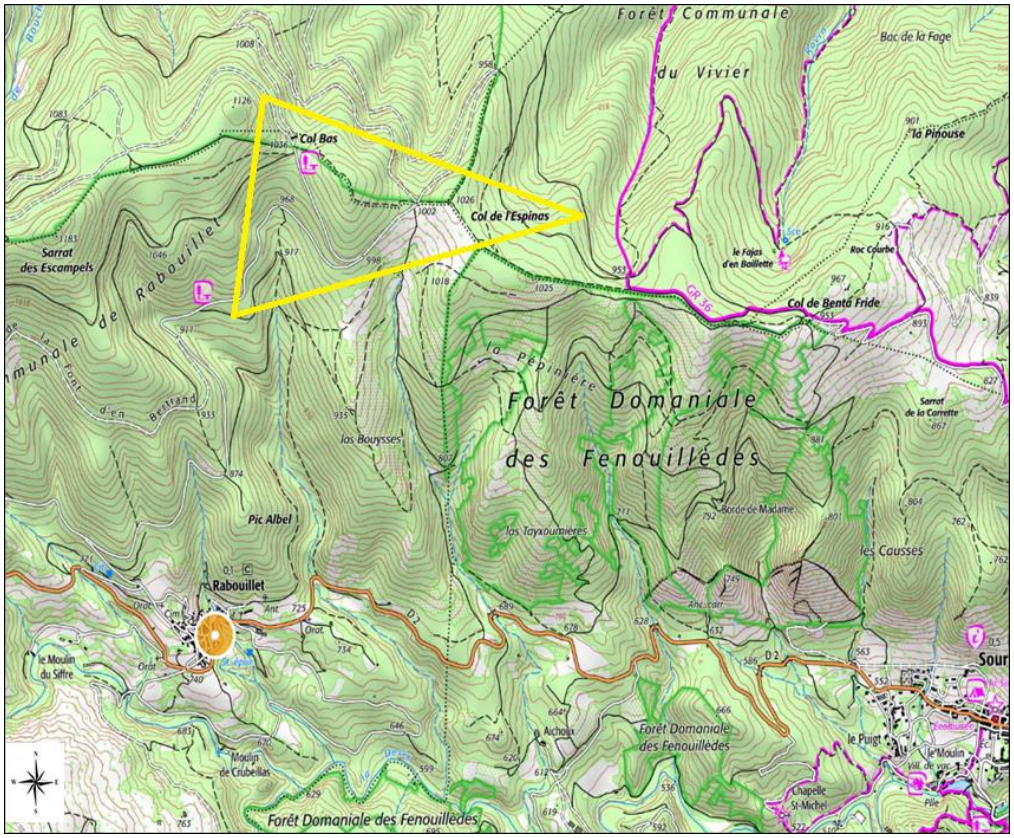

Zone de présence constatée le 22/07/2022

Documentation

Cliquez sur les différents titres pour accéder aux supports d'information correspondants :

- ☞ **Dépliant d'information sur l'Ambroisie à feuilles d'armoise**
- ☞ **Carte de reconnaissance pratique de l'Ambroisie à feuilles d'armoise**
- ☞ **Brochure sur la lutte contre l'ambroisie en milieu agricole**

Auteur : Claire FERRER / Août 2022 ; Crédit photos : © FDC 66 ; Source carte : Géoportail ; Source documentation téléchargeable : https://ambroisie-risque.info/